N°421
Décembre 2019
Janvier 2020
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

L'ECHO d'OUPEYE

NOËL AU CHÂTEAU d'Oupeye

6, 7 et 8/12

Nous vous souhaitons de

joyeuses Fêtes et

une heureuse année

2020

MOT DU BOURGMESTRE

MERCI À MESSIEURS LENZINI ET SMEYERS !

Ce jeudi 21 novembre, le Conseil communal a acté les démissions de Messieurs Mauro Lenzini et Hubert Smeyers. Je tenais à les saluer dans ce mot du Bourgmestre et à les remercier pour le travail accompli et les projets menés au niveau de notre Commune.

Elu en 2000, 2006, 2012 et 2018, Monsieur Lenzini aura été Bourgmestre durant douze ans (2006-2018) et exerce actuellement son second mandat de Député wallon, poste qu'il continuera d'occuper afin de défendre, les prochaines années, sa Commune, la Basse-Meuse et la région liégeoise au sein de l'assemblée wallonne.

Pour sa part, Monsieur Smeyers a également été élu en 2000, 2006, 2012 et 2018. Il a occupé un poste d'Échevin au Collège communal durant 11 ans avec, parmi ses attributions, l'État civil, la Population, la Police administrative ou encore les Seniors.

Au nom du Collège, je souhaite une bonne retraite à Monsieur Smeyers et une bonne continuation à notre Député Monsieur Lenzini.

Serge Fillot

CONSEIL COMMUNAL *du 17 octobre 2019*

COMMISSIONS LOCALES POUR L'ÉNERGIE (CLE)
Prise de connaissance du rapport d'activité 2018 de la Commission Locale pour l'Énergie du CPAS d'Oupeye.

CHARTE «TERRITOIRE INTERCULTUREL»
Adhésion à la Charte «Territoire interculturel », adoption de la convention de partenariat avec le Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Étrangères ou d'origine étrangère de Liège (CRIPEL) et prévision d'un montant annuel de 2500 € pour les cotisations à l'ASBL pour 2020 à 2022. **Approbation des groupes PS, CDH, EP, PTB et de M. Jehaes ; opposition de M. Czichosz.**

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DU CONSEIL COMMUNAL (ROI)
Arrêt du ROI tel que repris dans la délibération du Collège communal. **Approbation des groupes PS, CDH et de MM. Jehaes et Czichosz ; opposition du groupe Engagés pour et abstention du groupe PTB.**

PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL (PST) 2019-2024
Prise d'acte et communication au Gouvernement wallon du PST lui présenté par le Collège suite à son intégration dans le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) par le Décret du 19 juillet 2018. Le PST est réparti en 85 actions, sur 17 objectifs opérationnels et 5 objectifs stratégiques.

FABRIQUES D'ÉGLISE
Modifications budgétaires n°s 2 et 3 de 2019 de la Fabrique Saint-Siméon de Houtain Saint-Siméon. **Approbation des groupes PS, CDH, EP et de MM. Jehaes et Czichosz ; abstention du groupe PTB.**

PAROISSE PROTESTANTE DE HERSTAL - VISÉ - OUPEYE
Prise de connaissance de la décision du Collège de ne pas émettre d'avis sur le budget 2020 de ladite Paroisse, à savoir : recettes et dépenses : 36.628 € - subside de la Commune d'Oupeye 7.126 €. **Unanimité.**

ASBL CHÂTEAU
° Modification budgétaire n° 1 de 2019, en € : recettes 1.875.110 ; dépenses 1.482.758 ; boni 392.352 ; subside ordinaire 53.122. **Approbation des groupes PS, CDH, PTB et de M. Jehaes ; opposition du groupe EP et de M. Czichosz.**
° Budget 2020, en € : recettes 1.905.202 ; dépenses 1.511.329 ; boni 393.873; subside ordinaire 55.183 ; subside extraordinaire 15.000. **Approbation des groupes PS, CDH, PTB et de M. Jehaes ; opposition des groupes EP et de M. Czichosz.**

MAISON DE LA LAÏCITÉ
Budget 2020 en € : recettes et dépenses 127.572 ; subside communal ordinaire 32.627. **Unanimité.**

PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS)
Approbation des conventions avec les différents partenaires du PCS pour l'année 2019, en € : AIGS 10.059 ; Basse-Meuse Développement 10.059, Confort Mosan 1.006, CPAS 71.419, et ASBL Racynes 11.712. **Unanimité.**

MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°2 DE 2019
Arrêt du budget 2019 comme suit et en € :

ORDINAIRE	
Recettes globales	45 687 202
Dépenses globales	37 417 144
Boni global	8 270 057
EXTRAORDINAIRE	
Recettes globales	6 990 968
Dépenses globales	6 990 968
Boni global	0

Approbation des groupes PS et CDH ; opposition du groupe EP et de MM. Jehaes et Czichosz ; abstention du groupe PTB.

PATRIMOINE COMMUNAL
Convention de pose et de placement d'une cabine de détente gaz par Resa, sur un bien sis à Vivegnis, rue de Cheratte - régularisation. Invitation au demandeur de régulariser sa situation dans le cadre de l'obtention du permis d'urbanisme, de solliciter toutes les autorisations utiles pour le fonctionnement de cette cabine et d'approuver tous les termes de la convention d'occupation à titre gratuit. **Unanimité.**

MARCHÉS PUBLICS
° « Sécurisation de l'installation électrique du bâtiment abritant notamment l'ONE à Hermalle-s-Argenteau » au montant estimé à 64.000 € TVAC. **Unanimité.**
° « Remise à niveau des filets d'eau rue de Fexhe-Slins à Hermée » au montant estimé à 48.222 € TVAC. **Unanimité.**

RÈGLEMENT GÉNÉRAL RELATIF À LA MUTUALISATION DE L'INTERVENTION DES INDICATEURS-EXPERTS
Adoption de la convention de collaboration complémentaire relative à la mutualisation d'une intervention d'un indicateur-expert mis à disposition de la Commune par la Province, à raison d'un jour par semaine, et principalement chargé de l'analyse des biens divisés en appartements et non déclarés au cadastre. **Approbation des groupes PS, CDH, EP et de MM. Jehaes et Czichosz ; abstention du groupe PTB.**

QUESTIONS ORALES
° *de Madame Lekane* au sujet de l'augmentation de 8% des tarifs d'Intradel ;
° *de Madame Thomassen* :
- relative à la possibilité de la présentation au Conseil communal, de l'exposé de Monsieur le Chef de Zone de police relatif aux clubs de motards ;
- concernant l'actualisation de la convocation des commissions ;

° *de Monsieur Pâques* souhaitant un débat ou une commission afin de défendre les intérêts d'Oupeye dans le cadre de la réouverture de la bretelle A601.

L'INTEGRALITE DU CONSEIL COMMUNAL du 19 septembre 2019 de même que les réponses aux questions orales, sont consultables sur **www.oupeye.be** (ma Commune – Vie politique – Comptes-rendus du Conseil).

ÉDITO

BUDGET 2020 : APRÈS 5 ANS DE PLAN DE GESTION, ON ATTEINT L'ÉQUILIBRE STRUCTUREL !

Il n'est facile pour personne, et chacun d'entre nous le vit au quotidien, de gérer un budget à l'équilibre. Chaque citoyen, chaque ménage est amené à joindre les deux bouts et ainsi à faire face aux coûts de la vie avec les moyens dont il dispose. Pour une Commune, l'exercice est identique ; les projets, les travaux et les améliorations envisagés étant également plus importants que les moyens disponibles.

Nous sommes assez fiers, même s'il a fallu faire des efforts importants, d'avoir su gérer les cinq premières années de notre Commune sans bénéficier des rentrées financières de Chertal, ce qui représentait quand même 20% de nos recettes annuelles.

Cette gestion prudente, suivie et soutenue par la Région wallonne (Crac), nous permet d'ailleurs d'atteindre l'objectif majeur : un équilibre structurel pour le budget 2020, même si ce dernier reste fragile. En clair, cet équilibre structurel signifie que le budget de votre Commune compte assez de recettes pour couvrir les dépenses programmées pour l'année.

En effet, comme c'est le cas pour chaque ménage, les coûts augmentent pour votre Commune également, ne serait-ce qu'au niveau des énergies. C'est donc comme pour chaque ménage, c'est-à-dire en prévoyant des investissements appropriés que nous parvenons et parviendrons à (di) gérer ces dépenses supplémentaires tout en maintenant le meilleur service possible, voire en l'améliorant mais aussi en investissant de manière raisonnée et réfléchie sur le moyen et le long terme. Nous continuerons ainsi à mener des travaux de mise en conformité électrique, des placements de nouveaux châssis et de panneaux photovoltaïques, notamment dans les écoles et à l'administration, des réfections de toitures ainsi que des travaux de rénovation de voirie et de bâtiments comme les travaux de sauvegarde prévus sur le seul bâtiment classé de notre territoire, l'église de Hermalle-sous-Argenteau. Signalons, parmi nos investissements (Plan Communal d'Investissements), qu'un budget important (plus de 500 000 euros) sera consacré aux travaux d'égouttage prévus dans le cadre de la gestion du Broux à Hermée.

En 2020, comme vous en avez certainement entendu parler pour toute la Province, nous serons tous touchés par l'augmentation importante des frais de gestion des déchets décidée par Intradel. Cependant, notre volonté, en travaillant avec notre administration à l'élaboration de ce budget, était de trouver des solutions permettant à chaque ménage oupeyen de limiter l'impact de cette augmentation voire même de réduire ses frais annuels liés aux déchets en adoptant un comportement respectueux de l'environnement, un des objectifs de notre majorité.

Nous vous invitons d'ailleurs à adopter ces bons comportements en suivant les bons « conseils » de notre collègue Monsieur Joseph Simoné, Echevin de l'Environnement, en page 5. En adaptant quelques réflexes quotidiens, comme le juste tri, vous pourrez en effet limiter sensiblement vos frais liés à la gestion des déchets et immondices. Vous verrez qu'il n'est pas vraiment sorcier d'intégrer ces petits gestes éco-responsables qui s'avèrent donc également intéressants pour vous au niveau éco-nomique …

D'un point de vue social, nous avons également décidé d'aider les familles monoparentales - près d'un quart de nos ménages - en réduisant leurs frais fixes de gestion des déchets.

C'est donc avec optimisme que nous présentons ce budget 2020 à l'équilibre. Même si la situation a demandé des efforts à votre Commune à différents niveaux (maîtrise des dépenses de personnel et des frais énergétiques, investissements raisonnables, etc.), voilà une raison supplémentaire qui permet de positiver Oupeye !

Paul Ernoux,
Échevin des Finances

Serge Fillot,
Bourgmestre

REINE ASTRID : LE CHANTIER AVANCE BIEN !

Aussi importants que nécessaires, les travaux de rénovation de l'avenue Reine Astrid à Oupeye avancent selon le planning établi, voire peut-être même un peu plus rapidement.

Après les rénovations des réseaux de gaz, d'eau et d'égouttage, ce sont actuellement des travaux de finition qui sont en cours sur la portion située entre la rue du Tiège et la rue du Chêne. Aménagement d'espaces de stationnement, installation d'îlots et réalisation de nouveaux trottoirs devraient s'achever avant les fêtes de fin d'année, ce qui permettrait de rouvrir la rue à la circulation jusqu'à la dernière phase du chantier, l'aménagement de la voirie et des abords entre la rue du Tiège et le rond-point d'Oupeye.

Après des échanges avec l'entreprise, il a ainsi été décidé de passer à la création de trottoirs en asphalte coulé, une technique nouvelle. Outre le gain de temps, cette technique présentait les avantages, pour un prix identique, de ne pas avoir d'infiltration d'eau et d'apparition de mauvaises herbes vu l'absence de joints. Cela présentera donc l'intérêt pour les habitants de limiter l'entretien de leur portion de trottoir.

Vu la bonne maîtrise du planning par nos services et les entreprises en charge, il devrait être possible de rouvrir la route à la circulation avant les fêtes et ce, jusqu'au coup d'envoi de la dernière étape, la rénovation complète, de façade à façade, de la portion de l'avenue Reine Astrid située entre la rue du Tiège et le rond-point d'Oupeye. Si les conditions climatiques le permettent, cette phase du chantier débutera fin janvier, début février pour s'achever au début du printemps.

Serge Fillot,
Bourgmestre

Dans mes articles précédents, j'ai eu l'occasion de féliciter les équipes « travaux » assignées à l'entretien de nos espaces publics. Pour rappel, nous avons en gestion 165 km de voiries, 5000 avaloirs, 30 km de sentiers, 65000 m² de talus et accotements, 1200 mètres courants de haies, 12 cimetières et 100000 m² d'espaces verts : parcs, pelouses, squares, parterres, ronds-points, …

PATRIMOINE COMMUNAL

La tâche de nos équipes techniques ne s'arrête pas là.

Elles participent également à l'entretien des nombreux bâtiments et infrastructures faisant partie de notre impressionnant patrimoine. Jugez plutôt :

- *12 écoles, 5 bibliothèques;*
- *3 halls omnisports, 1 complexe avec piscine et piste d'athlétisme, 1 complexe de tennis (la Marmotte), 1 complexe de pétanque (la Boule d'Aaz) et 6 installations footballistiques mises à disposition de nos clubs locaux;*
- *1 administration communale et 1 hall technique;*
- *le Château d'Oupeye et la maison rue Sondeville;*
- *les Ateliers du Château, le bâtiment Croix Rouge/Génération Future et 6 locaux ONE;*
- *les salles du Refuge d'Aaz, Jules Absil et le local PISQ à Hermée;*
- *les églises et presbytères de nos 7 paroisses, 7 chapelles extérieures, la Maison du Souvenir à Hermalle, les monuments aux morts et la Maison de la laïcité à Oupeye;*
- *7 bassins d'orage et 5 stations de pompage;*
- *le barbecue des Hauts de Froidmont …*
- Sans oublier plusieurs bâtiments dépendant du CPAS : *son centre administratif, ses logements d'urgence, sa Maison de Quartier et la crèche communale.*

EQUIPES D'ENTRETIEN

Dès le mois prochain, j'aurai le plaisir de vous présenter les équipes concernées par ces entretiens, réparties en différents corps de métier : menuisiers, plombiers, électriciens, ferronniers, peintres, …

BIENTÔT L'HIVER

En ce dernier mois de l'année, j'ai une pensée respectueuse envers celles et ceux qui seront mobilisés dans le cadre de l'organisation du Marché de Noël au Château, notamment par le montage et démontage des 30 chalets en bois ainsi que la mise en place de toute l'infrastructure

D'avance, merci aussi aux équipes de garde qui, dès les premiers signes hivernaux, se chargeront d'assurer notre sécurité par le déneigement et le salage de nos routes.

D'ores et déjà, je souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !

Christian Bragard,
Échevin des Travaux et de la Propreté publique

« Saluons ensemble cette nouvelle année qui vieillit notre amitié sans vieillir notre coeur.
(Victor Hugo)

Local de La Godasse à Oupeye

Station de pompage à Vivegnis

Chapelle des Naufragés à Hermalle-sous-Argenteau

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

- **Le jeudi 16/01 : Haccourt, Hermée, Heure-le-Romain, Houtain Saint-Siméon,**
- **Le vendredi 17/01 : Hermalle-sous-Argenteau, Oupeye et Vivegnis**

Un seul passage, sans inscription préalable, sera effectué dans toutes les rues de l'entité pourvues d'habitations entre 7h et 19h (vous pouvez sortir vos sapins la veille après 20h).

Seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront enlevés, ils ne pourront être emballés et en outre, la terre, toute décoration (boules, guirlandes...), les pots, croix en bois et clous devront avoir été préalablement enlevés par les habitants. Si vous n'avez pas pu mettre votre sapin à la collecte, nous vous rappelons qu'il est interdit de l'entreposer sur le bord du trottoir. Il vous est dès lors conseillé de le déposer au parc à conteneurs.

Joseph Simoné,
Échevin de l'Environnement

ENVIRONNEMENT

NOS ASTUCES POUR RÉDUIRE VOS FRAIS DE GESTION DES DÉCHETS !

Comme évoqué dans notre éditorial, Intradel augmente les frais de gestion des déchets pour les Communes et les citoyens. Face à cette réalité, nous avons trouvé des solutions permettant à chaque ménage de ne pas subir cette augmentation.

Vous le savez, à Oupeye, nous tenons à valoriser toute démarche éco-responsable. Je vais donc vous expliquer les astuces écologiques qui vous permettront de ne pas subir cette augmentation.

Vos frais de gestion des déchets comportent deux volets : un forfait et un calcul proportionnel, c'est-à-dire lié à vos comportements. C'est à ce niveau vous pouvez agir !

En effet, sont compris dans ce montant qui est donc propre à chaque ménage :

a. **la location** de votre conteneur,

b. le nombre de **levées annuelles**,

c. le nombre de **kilos de déchets** enlevés annuellement lors des collectes.

Et vous pouvez agir sur ces trois aspects :

a. le prix de location varie selon la taille, donc **choisissez une taille adaptée**,

b. pour chaque conteneur ne **dépassez pas 10 levées** par an,

c. concernant le « poids annuel », **ne dépassez pas 100 kg** par an et par habitant.

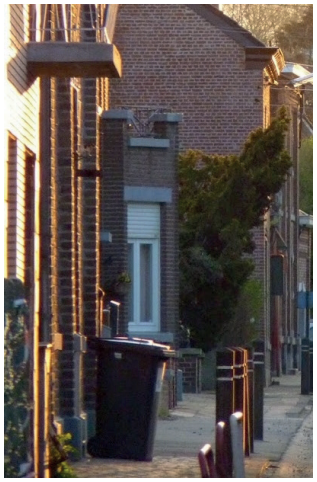

Vous pouvez maîtriser ces trois coûts en compostant et surtout en **triant de manière optimale**, c'est-à-dire en sortant de votre conteneur gris tous les plastiques qui peuvent, depuis ce premier décembre, être évacués dans le **nouveau sac transparent** et le **sac bleu « élargi »** ! En effet, un « juste tri » aura une incidence sur la taille utile de votre conteneur gris, sur le nombre de levées et les kilos annuels par habitant. Sachez qu'Intradel estime qu'une bonne gestion des sacs permettra de diminuer de 8 kilos par an par habitant le poids des déchets de votre conteneur gris.

Nous vous l'avions annoncé : chaque ménage peut agir pour que ses comportements "éco-responsables" aient un réel intérêt "éco-nomique".

CONCOURS « LE JUSTE TRI » !

A l'occasion de la mise en place du nouveau tri des déchets plastiques dans un sac transparent et dans un sac bleu élargi, nous vous invitons à prendre part à un petit concours sur les déchets plastiques, histoire de vous familiariser avec ce nouveau tri. Nous vous invitons donc à décider, pour les dix déchets plastiques suivants, s'ils doivent être jetés dans le sac transparent, dans le sac bleu au contenu élargi ou s'ils ne peuvent aller dans aucun des deux sacs mais dans le conteneur gris.

DÉCHETS PLASTIQUES			
Emballage de chips	A	B	C
Frigolite blanche	A	B	C
Tube de dentifrice	A	B	C
Pot de fleur en plastique	A	B	C
Sachet de salade	A	B	C
Flacon déboucheur de canalisation	A	B	C
Pot de yaourt	A	B	C
Emballage pack de bouteilles	A	B	C
Ravier de viande (frigolite noire)	A	B	C
Filet à oranges, à mandarines	A	B	C

Pour participer à ce concours, renvoyez vos réponses au plus tard le 10 janvier 2020, **en mentionnant vos nom et adresse**, par courrier : "Administration communale d'Oupeye – concours Environnement – rue des Écoles, 4 – 4684 HACCOURT" ou par mail: environnement@oupeye.be

Nous avons 10 lots à offrir en lien avec le tri, le « zéro déchet », l'environnement ou encore le jardinage. Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses.

Joseph Simoné, Échevin
et son équipe Environnement

OUPEYE AGIT POUR L'ÉGALITÉ

En date du 21 novembre, le Conseil communal a adopté la charte "Oupeye agit pour l'Égalité".

Cette charte a pour objectif de combattre tout type de discrimination.

Plus qu'un socle commun d'engagements, elle constitue un véritable terreau propice au développement d'une société sereine et inclusive. Par cet acte, les autorités publiques marquent leur volonté de mettre en œuvre une politique d'égalité des chances dans toutes les sphères de la vie publique.

Les Conseillers communaux ainsi que les Conseillers de l'Action sociale se réuniront le 12 décembre pour signer solennellement cette charte en présence des Ministres Daerden et Morreale.

Vous êtes cordialement invités à prendre part à cet élan positif en vous joignant à cet évènement qui se tiendra dans la tour du château d'Oupeye à 17h30.

Hélène Lombardo, Présidente du CPAS,
en charge de l'Égalité des Chances

NOCES DE BRILLANT

M. et Mme Soubras-Hellin d'Oupeye

NOCES D'OR

M. et Mme Piazza-Genco de Vivegnis

LE PETIT-DÉJEUNER DOIT ÊTRE PROTÉINÉ !

Le dimanche 17 novembre, à l'initiative du service de la Santé, Nathalie Verschueren, nutrithérapeute, a présenté à une assistance nombreuse, les astuces, recettes et idées pour réussir ce repas, booster de la journée. Armé de ces bons conseils, chacun a pu déguster un petit-déjeuner particulièrement appétissant !

NOCES DE DIAMANT

M. et Mme Claesens-Hardy de Hermalle-sous-Argenteau

DU GRAS DANS MON ASSIETTE : UNE PASSIONNANTE CONFÉRENCE DE PIERRE VAN VLODORP

Invité le 7 novembre à l'initiative du département Santé de la Province de Liège et en étroite collaboration avec le CPAS et l'Echevinat de la Santé de la Commune d'Oupeye, Pierre Van Vlodorp a donné une passionnante conférence intitulée « Le cholestérol : du gras dans mon assiette ». Un sujet éminemment important que le réputé naturopathe et nutrithérapeute a abordé de manière très pratique et en déconstruisant quelques « mythes » entourant la problématique souvent complexe du cholestérol. La conférence a été suivie d'un intéressant question-réponse entre le spécialiste et le public venu très nombreux pour la circonstance.

THE BOOGIE-MAN FROM BIRMINGHAM

Le concert du pianiste Steve Clayton, le 18 novembre dernier, s'est littéralement transformé au bout de quelques morceaux en bal « sixties » en incluant à son répertoire original des grands standards garantis d'époque tels Whole Lotta Shakin' Going Home, What I'd Say ou encore Blueberry Hill. En guise de final, un « Whole Lotta Love » de Led Zeppelin dans une version acoustique tout simplement affolante au piano et contrebasse; le boogie-man de Birmingham aura tout simplement et définitivement acquis le public oupeyen à sa cause !

On soulignera par ailleurs l'excellente tenue de son trio (« La French Connection » !) composé de Fred Jouglas à la basse, Simon Boyer à la batterie et Pascal Fouquet à la guitare.

À LA SAINTE-CATHERINE, TOUT BOIS PREND RACINE

C'est à 2 jours de cette date fatidique, ce samedi 23 novembre, qu'un millier d'Oupeyens se sont pressés à "la journée de l'arbre" au hall des Travaux pour venir chercher les arbres et arbustes qu'ils avaient réservés auprès du service de l'Environnement. Invité par l'Echevin Joseph Simoné, le grand Saint-Nicolas a également rencontré tous les enfants qui accompagnaient leurs parents en cette belle matinée.

11 NOVEMBRE : LE SOUVENIR AVEC UN NOUVEL ARBRE DE LA DÉLIVRANCE !

À l'occasion des commémorations de l'Armistice de la première guerre mondiale, l'Échevine des Affaires Patriotiques, Madame Cindy Caps, a procédé, avec les représentants de la Maison du Souvenir au traditionnel dépôt de gerbes devant le monument-souvenir de chaque village.

Organisés depuis plusieurs années un jour scolaire pour transmettre le devoir de mémoire aux écoles de chaque village, ces dépôts se sont achevés cette année par la plantation d'un nouvel arbre de la Délivrance à Hermalle-sous-Argenteau. En effet, l'arbre centenaire malade ayant dû être abattu début 2019, le Bourgmestre Serge Fillot avait de suite invité le service des plantations à retrouver un nouvel arbre de même essence, un chêne pédonculé. Les commémorations tombant durant la période de plantation, ce chêne a été mis en place juste après le dépôt de fleurs afin de permettre aux autorités communales et à chaque enfant représentant les écoles du village de mettre un peu de terre au pied de l'arbre.

FÊTE DE LA COQUILLE 2020 À ERQUY

Afin de profiter de cette fête réputée, le Comité Jumelage d'Oupeye organise un séjour, du mardi 14/04 au dimanche 19/04/2020, aux « Bruyères d'Erquy». Ce complexe, chambres d'hôtes, est situé dans un parc arboré, en pleine nature, proche du centre-ville. Le séjour, 6 jours et 5 nuits, en 1/2 pension coûtera, selon la chambre, 445 ou 495 euros. Pas de single! Intéressé(e)?

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Liben, Présidente: arlette.liben@gmail.com ou 0498/43 74 78.

Le Comité Jumelage souhaite que 2020 permette aux Oupeyens et aux Réginéens de belles rencontres conviviales et de nombreux partages d'activités diverses !

LA PÊCHE, UNE TRADITION À OUPEYE

La commune d'Oupeye est un territoire riche d'un point de vue halieutique et piscicole : la Meuse, le canal Albert, le Hemlot et la gravière Brock, ainsi qu'une série d'étangs à truites, sont autant de lieux pour assouvir notre passion, avec des poissons diversifiés tels que la carpe, la brème, le gardon, la perche, le silure, etc. On compte plusieurs clubs de pêche de loisir et de compétition. Oupeye accueille également le siège de la Société Royale des Pêcheurs de la Basse-Meuse Liégeoise, A.S.B.L. fondée en 1954 et à la base de la création de la Fédération du sous-bassin de la Meuse Aval, qui gère la Meuse et ses affluents (Mehaigne, Berwinne, Geer, ..) de Sclaigneaux à la frontière néerlandaise.

Les clubs suivants organisent de nombreuses activités sur le territoire d'Oupeye mais en dehors également :

- Société Royale des Pêcheurs de la Basse-Meuse Liégeoise A.S.B.L.

  Infos: Jean-Noël Schmitz jns513@gmail.com ou 0496/50 83 59
- une école de pêche : Pêche Nature et Environnement A.S.B.L. : Marc Dehin - marc.dehin@gmail.com
- de la compétition : Est Compétition – Jean-Pierre Collard - jean-pierre.collard@outlook.be
- un club fédéré : Le Pouheu de Hermalle – André Charpentier - andre.charpentier@hotmail.com
- un club de pêche en mer : CBR Mer – Jean-Marie Absil - jean_marie.absil@teledisnet.be

Le Hemlot

LE HEMLOT (HERMALLE)

Ce merveilleux bras de la Meuse est une frayère naturelle et un haut lieu de la pêche en Basse-Meuse. S'il a une valeur inestimable pour les poissons, les pêcheurs et tout amoureux de la nature, le Hemlot est néanmoins menacé d'envasement. Il est habité par la bouvière, espèce protégée, et est une des toutes dernières annexes hydrauliques naturelles de la Meuse. Depuis le "désenvasement" de 1981, les pêcheurs ont demandé d'innombrables fois à la Région wallonne de s'occuper de l'étang pour lui permettre d'exister pour les 50 années à venir. Malheureusement, rien de concret n'est ressorti de ces demandes ! Les pêcheurs restent cependant actifs et entretiennent le Hemlot chaque année en mai. Tout le monde peut participer à cette activité, dont vous trouverez les modalités sur le site http://www.lefrancpecheur.be, rubrique Hemlot.

LA GRAVIÈRE BROCK

Les pêcheurs de la Basse-Meuse ont une convention avec la Commune pour pêcher dans la gravière. Afin de gérer en douceur les plantes aquatiques envahissantes, nous avons remis des amours blancs, poissons herbivores, ainsi que des tanches et des carpes pour soutenir les populations existantes. Plus de 200 pêcheurs ont pris leur carte en 2019 pour profiter de la qualité de l'endroit.

Pour pouvoir y pêcher, vous devez être en possession du permis de pêche wallon (http://www.permisdepeche.be), et de la carte d'affiliation à la Basse-Meuse (décision du Collège communal). Cette dernière est disponible chez JN Schmitz.

LA COMPÉTITION

Si la compétition ne concerne qu'une partie des pêcheurs, elle reste la vitrine de ce sport. Quasiment toutes les techniques d'eau douce sont représentées à Oupeye : le coup, le feeder, le carnassier, etc. Et notre belle commune a accueilli d'importantes compétitions aux niveaux belge (Coupe de la Communauté française coup et feeder, championnats de Belgique, .. et un Streetfishing, technique en vogue actuellement) et international, avec les championnats d'Europe en 2002. Oupeye compte d'ailleurs un champion du monde vétéran : Franco Andreatta !

Compétition au bord du canal

Bonne pêche à toutes et tous. Et merci à M. Schmitz pour l'aide à la rédaction de ce billet.

Irwin Guckel,
Échevin des Sports

EMPLOI

LA COMMUNE D'OUPEYE RECRUTE DES ANIMATEURS DE STAGES CULTURELS (H/F) POUR LES CONGÉS SCOLAIRES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Les candidats peuvent transmettre leur dossier de candidature **au Service de la Culture, rue des Ecoles, 4 à 4684 Haccourt, pour le 24 janvier 2020 au plus tard.**

Le dossier devra contenir les documents suivants : • certificat médical • extrait de casier judiciaire • certificat de fréquentation scolaire (pour les étudiants) • copie du dernier diplôme • copie de la carte d'identité • curriculum vitae • copie de toutes les spécificités culturelles • les périodes de disponibilité.
Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Benoît Michez, coordinateur Accueil Temps Libre, au 04/267 07 24.

URBANISME

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE COMMUNAL PAR L'IMPOSITION DE CHARGES D'URBANISME LORS DE LA DÉLIVRANCE DES PERMIS.

Le Code du Développement Territorial (Codt) en vigueur depuis le 1er juin 2017 prévoit que l'autorité peut subordonner la délivrance des permis aux charges qu'elle juge utiles. Le Codt a précisé, sans le modifier substantiellement, le régime des charges en Région wallonne. Il s'agit d'une pratique bien ancrée en Wallonie et à Bruxelles. Ces charges ont pour finalité de compenser l'impact négatif que le projet immobilier fait peser sur la collectivité en termes de mobilité, aspect paysager, modification du relief du sol…Concrètement, elles couvrent l'exécution d'actes et travaux ayant pour objet la rénovation ou la réalisation de voiries, d'espaces verts, d'équipements publics ou toute mesure favorable à l'environnement. Il s'agit en quelque sorte, de récréer un équilibre au profit de la collectivité impactée négativement par un projet immobilier. La charge n'est donc pas un impôt. Alors que le Code le permet, la Commune d'Oupeye a exclu la délivrance de charges pour les permis portant sur une maison unifamiliale. La délivrance d'une charge est toujours encadrée par le principe d'égalité (imposée à tous de la même manière) et proportionnée au projet. Le demandeur du permis n'est pas totalement étranger dans la procédure car le Codt lui permet de proposer la charge au Collège communal. A titre d'exemples, non exhaustifs, ont été réalisés à la Commune d'Oupeye, dans le cadre des charges urbanistiques :

- la plaine de jeux se situant sur l'esplanade en face de la piscine de Haccourt,
- les bulles à verre enterrées, place Jean Hubin à Oupeye,
- la piste cyclable, quai du halage à Hermalle-sous-Argenteau.

Paul Ernoux,
Échevin de l'Urbanisme

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'Administration communale d'Oupeye fait savoir qu'elle instruit une procédure visant au

Déclassement d'un excédent de voirie situé entre la parcelle cadastrée sion 4A 266R et la voirie du Tournay à Vivegnis en vue de sa vente et accusant une superficie mesurée de 93m² repris sous liséré rouge au plan dressé par le Bureau d'études André GENOTTE SPRL de Thimister-Clermont en date du 8 mai 2019.

L'enquête publique est réalisée conformément à *la section 5 du Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale*.

L'enquête publique se déroulera du 19/11/2019 au 18/12/2019 inclus. A cet effet, le dossier peut être consulté durant cette période tous les jours ouvrables de 9h à 12h00, les après-midi sur rendez-vous ou le lundi 9 décembre 2019 en soirée sur rendez-vous uniquement (tél 04/267.07.35) au Service du Patrimoine, 20, ruelle Pistolet à 4680 Oupeye.

Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations du 19/11/2019 au 18/12/2019 par télécopie (04/267.06.01), par courrier électronique (travaux@oupeye.be) avec la mention « Déclassement d'un excédent de voirie sis rue Tournay à Vivegnis » ou par courrier normal au Collège communal 4, rue des Ecoles à 4684 Haccourt ou assister à la clôture de l'enquête qui aura lieu 18/12/2019 et au cours de laquelle les réclamations et observations orales pourront être formulées de 10 heures à 11 heures à l'Echevinat du Patrimoine, 20, Ruelle Pistolet à 4680 Oupeye.

Si le nombre de personnes ayant introduit individuellement des réclamations et observations est supérieur à vingt-cinq, le Collège communal organisera une réunion de concertation dans les dix jours de la clôture d'enquête.

Le Directeur général, *Le Bourgmestre,*
P. Blondeau *S.Fillot*

RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE CARRIÈRE DU BOYOU

RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE LE MERCREDI 15 JANVIER 2020

Le bureau Scheen Lecoq informe la population qu'il prévoit d'introduire une demande de permis unique pour la réhabilitation de l'ancienne carrière du Boyou sur des terrains situés rue Boyou (parcelles cadastrées à Oupeye, Division 7 / Heure-le-Romain, Section A et portant les numéros 68B, 69, 83E, 83K, 96A, 97, 99C, 99D et 100A).

Conformément aux dispositions légales relatives à la participation du public en matière d'environnement, toute personne intéressée est invitée à la réunion d'information préalable qui sera organisée **le mercredi 15 janvier 2020 à 19h00 à l'école communale de Heure-le-Romain** – rue de la Hachette à 4682 Heure-le-Romain.

Cette réunion rencontre un double objectif :

- permettre au concepteur du projet d'informer le public de l'objet de la demande de permis,
- permettre au public d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet, de mettre en évidence les points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ainsi que de proposer des alternatives pouvant être raisonnablement envisagées par le demandeur.

Toute personne peut, dans un délai de quinze jours à dater du jour de la tenue de la réunion précitée, émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit avec ses nom et adresse au Collège communal (Rue des Écoles, 4 à 4684 Oupeye). L'auteur d'observations ou de suggestions adresse également copie de son courrier au bureau Scheen Lecoq (Avenue Monbijou, 14 à 4960 Malmedy).

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de l'auteur de projet (bureau Scheen Lecoq tél : 0477 51 74 42) ou de l'auteur agréé de l'étude d'incidences (Aquaconseil SPRL, 04/379 87 71).

AGENDA

ALCOOLIQUES ANONYMES "OUPEYE HUMILITÉ"

Réunion les mercredis et vendredis de 20h à 22h. Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50
Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56

CONCERT DE NOËL

Le dimanche 8 décembre à 15h30, en l'église de Hermée, par les groupes vocaux Méli-Mélo de Vivegnis et l'Air du Temps d'Oupeye. Entrée : 5 euros (une boisson offerte).

CERCLE CULTUREL MARCEL DE LINCÉ

- Le mardi 10 décembre à 20h : "Chypre, île d'Aphrodite, île aux Trésors".
- Conférencier : Edmond Debouny.
- Le mardi 14 janvier à 20h : "L'Ombrie, ses fresques, ses saints et ses bourgs perchés"

Conférencier : Jean Kokelberg. Infos: 04/278 49 74

AMATEURS DE PHILATÉLIE

Les dimanches 15 décembre et 12 janvier au château d'Oupeye de 8h30 à 12h30.
Infos : 0498/29 00 24 – ladiligencephilatelie@hotmail.com

BIBLIOBUS PROVINCIAL

Les lundis 16 décembre, 6 et 20 janvier :
- Haccourt : rue des Ecoles, 4 de 9h35 à 10h25
- Houtain : voie du Puits, 13 de 14h45 à 15h30
- Les mercredis 18 décembre, 8 et 22 janvier
- Haccourt : parking du Delhaize de 14h30 à 15h

INVITATION AU VOYAGE

- Les 7 et 8 et décembre : Marchés de Noël en Alsace
- Le jeudi 12 décembre : Trèves et son Marché de Noël
- Les 14 et 15 février : Saint-Valentin au Royal Palace et l'Alsace. Réservations souhaitées pour le 20 janvier.

Voyages accompagnés en autocar.
Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684 Haccourt - Tél: 04/379 22 16 – 0475/33 47 00 - besace.oupeye@scarlet.be - Facebook : Besace Oupeye

INVITATION À NOS MARCHEURS

Le dimanche 22 décembre : balade à partir de De Plank avec incursion en Hollande.
Départ du Cercle St-Nicolas à Vivegnis à 10h.
Les Robaleus – 04/264 81 94 – 0476/72 94 14

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

Le jeudi 26 décembre de 16h30 à 19h30 aux Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50 à Oupeye
Le jeudi 9 janvier de 17h30 à 20h à l'école communale de Hermée, rue du Ponçay, 2
Le mardi 15 janvier de 17h à 19h30 au cercle St-Hubert de Haccourt, place Communale, 19

RACONT'ART : PROCHAINES ACTIVITÉS

Théâtre : les 14, 15, 20 et 21 décembre. Spectacle "Cent bougies pour Noël". Pièce de théâtre humoristique adaptée pour petits et grands. .
Projection-débat : le vendredi 10 janvier. "Nouveau Monde", film-documentaire : des solutions locales pour une économie solidaire.
Formation Reiki niveau 2 : les 18 et 19 janvier.
Conférence : Le vendredi 31 janvier. "Vivre le haut potentiel : faire face aux clichés et aux troubles associés".
Infos et inscriptions obligatoires pour toutes les activités : www.racont-art.be – Centre Âmes&Conscience de Vivegnis

NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES*

KWETU

Glace, chocolats et autres douceurs à base d'ingrédients bios et naturels. Bar à glace nomade pour tout événement
0495/70 47 59 - info@kwetu.be - Facebook : kwetu

VDM PÂTISSERIE

Rue Préixhe 18 à Hermalle-sous-Argenteau
04/264 67 38 - Facebook VDMPATISSERIE

SHOPPING GIRLS

Prêt à porter féminin et accessoires
Rue Pierre Michaux 33 à Vivegnis - 0474/16 69 42

PITA OUPEYE

Snack Grill Durum Frites
Rue du Roi Albert 67 à Oupeye
0499/22 31 04

BRASSERIE BECKS

Cuisine française et liégeoise
Rue des Ponts 1 à Haccourt - 0468/42 29 04
Ouvert de 12h à 21h. Fermé le mercredi et le dimanche

** Les nouveaux acteurs économiques sont invités à nous signaler les divers renseignements concernant leur activité (compétence, adresse, numéro de tél., horaire,…). Nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans l'Echo d'Oupeye.*

Un communiqué de l' Echevin de la Culture, **Irwin Guckel** et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, **Xavier Hannecart**

NOUVEAU Ciné Club sur OUPEYE
La Basse-Meuse fait son cinéma...

Lun 2/12 à 20h : *8 femmes*

de François Ozon, 2002

Entrée: 3€ - Réservations au 04/267.07.71 ou 04/267.06.17

DIMANCHE DES P'TITS LOUPS

Dim 15/12 à 15h :

« Les nouvelles aventures de Tchantchès »

Spectacle de marionnettes présenté par la Société Folkore et Promotion Culturelle pour enfants à partir de 2 1/2 ans

Dim 26/1 à 15h

« La magie des animaux fantastiques »

*Spectacle de magie animalière présenté par **Zoltan** - pour enfants à partir de 2 1/2 ans*

Réservations souhaitées au 04/267.06.21 ou 04/267.06.20

P.A.F. : Adultes: 5 €, enfants: 4€, Art 27: 1.25 €

CHÂTEAU d'OUPEYE OU PE YE

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :
ECHEVINAT DE LA CULTURE
Rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt
Tél : 04/267.06.20. Site www.oupeye.be
Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

OU PE YE **BIBLOUPE** BIBLIOTHÈQUES D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194.
Tél: 04/267.07.71.E-mail : bibliothequecommunale@oupeye.be. www.oupeye.eu/bibloupe

Dim 8/12 de 14h à 18h :
Le P'tit bazar de Noël, les lecteurs-artistes vous présentent leurs créations et les bibliothécaires leurs coups de cœur en livres, jeux et médias

Sam 14/12 de 10h à 12h : Samedi des petits *"Etre à la fête".* Pour les 3-5 ans, sur réservation : 3€

Lun 23 décembre de 14h à 17h : Ré'Créatif : Demain nous fêtons Noël. Pour les 6-10 ans, sur réservation. 5 €

La gazette de Bibloupe : programme d'activités de janvier à juin 2020 sera disponible dès la mi-janvier dans les bibliothèques ou sous format électronique (sur demande)

De janvier à avril : La sélection *Euregio lit*, découverte de romans sélectionnés par les bibliothèques de l'Euregio (en français et en langue originale)

Sam 25/1 de 9h à 13h : Inscription aux animations du 1er semestre. Inscription sur place uniquement

et aussi :

Les mercredis 4/12 et 8/1 de 10h à 11h30 et : "Mercredis de Bébé'Oup"
Découverte de l'espace ludothèque et livres pour tout-petits

Les vendredis 6/12 et 10/1 dès 20h : Ludothèque - soirée jeux pour ados-adultes

Les mercredis 11/12 et 15/1 à 15h : Les Chuchoteurs d'histoires

Mar 17/12 à 20h, *à la Bibliothèque Saint-Nicolas de Vivegnis :*
Cercle de lecture "A livre ouvert"

Mer 15/1 de 17h à 19h : Book'N Chill club - pour Ados

Sam 11/1 de 10h à 13h : Samedi-lire, les bibliothécaires vous présentent une sélection de livres

STAGES CARNAVAL 2020 : DU 24 AU 28 FÉVRIER

GÉNÉRATION FUTURE OU PE YE

04/264 52 46
Pour les enfants de 2,5 à 12 ans
Activités créatives diversifiées

Inscriptions à partir du samedi 1er février dès 10 h via le site www.oupeye.be

La Servicerie

TITRES SERVICES

- Aide-ménagères à domicile
- Repasserie
- Courses ménagères

Nouvelle adresse
Nouvel horaire

HORAIRES

- **DE LA REPASSERIE :**
  Du lundi au vendredi
  de 8h à 12h30
  et de 13h à 18h
- **DU BUREAU :**
  Lundi, mardi et mercredi
  de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30
  Jeudi de 8h30 à 12h30
  (de 13h à 18h, sur rendez-vous)
  Vendredi de 8h à 12h30
  (de 13 à 15h, sur rendez-vous)

CONTACTS

Sandrine Catoul
0477 99 07 28

Fabienne Van Muijlder
0478 11 74 01

Tél. 04 272 64 40

Rue Visé Voie 39 • 4680 Oupeye

Infos : info@laservicerie.be
admin@laservicerie.be

Entreprise agréée Titres-Services n°05829 BCE 0533 866 620

L'ECHO d'OUPEYE

Editeur responsable :
Serge FILLOT, Bourgmestre
Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt

Dépôt : bureau d'Oupeye

Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique

FSC RECYCLE

AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de février 2020, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – relations.publiques@oupeye.be pour le mercredi 9 janvier dernier délai.

Merci de synthétiser vos textes AU MAXIMUM.

HORAIRE D'OUVERTURE DURANT LES VACANCES D'HIVER

Nous vous informons que l'Administration communale sera accessible aux horaires habituels les 23, 27, 28 et 30 décembre 2019 ainsi que les 3 et 4 janvier 2019.

Fermeture les mercredis 25 décembre et 1er janvier et jeudis 26 décembre et 2 janvier.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année !